

## **LA FICHE « ÉVALUATION » DU GUIDE DE BONNES PRATIQUES**

À la rentrée de septembre 2008, le collège des IA-IPR a souhaité recenser quelques recommandations pédagogiques au sein d'un « guide de bonnes pratiques ». Ce guide comportait trois axes relatifs au travail personnel de l'élève (Axe 1), à l'évaluation (Axe 2) et à la différenciation pédagogique (Axe 3). C'est le document relatif à l'axe n°2 qui est donné en annexe et qui fait l'objet de la présente fiche.

### **Distinguer évaluation au service des apprentissages et notation**

Trop souvent, la seule forme d'évaluation utilisée est celle qui fait un bilan des acquis des élèves au terme d'une période d'apprentissage (évaluation sommative) ; or, elle n'est que rarement utilisée pour apprécier l'acquisition de compétences.

L'évaluation sommative est la seule qui mérite d'être notée, même si l'apparition des évaluations par compétences ne rend pas la notation obligatoire ; les autres formes d'évaluation (diagnostique, formative, etc.) n'ont pas à l'être.

La notation est une demande institutionnelle dont on ne saurait aujourd'hui se départir : elle est utilisée, en particulier, dans les examens où les disciplines ont une importance variable ce qui suppose une pondération et des coefficients que seule l'évaluation chiffrée permet de réaliser. Elle sert aussi d'outil de liaison avec les familles qui affirment souvent qu'elle est plus facile à utiliser et à comprendre qu'un bilan littéral, une grille de compétences, etc.

### **Utiliser les évaluations pour construire les apprentissages**

L'évaluation diagnostique permet, par exemple, de faire un bilan des représentations initiales des élèves au moment où l'on aborde un nouveau thème ; elle évite au professeur de partir trop vite sur des notions des classes antérieures qui ont été mal assimilées comme elle peut aussi conduire à écourter une présentation prévue, les élèves témoignant de solides bases sur le sujet.

L'évaluation formative, réalisée en cours d'apprentissage, accompagne la formation de l'élève, le renseigne sur son cheminement et permet à l'enseignant de réguler sa progression, ses exemples d'illustration ou ses exercices d'entraînement.

### **Rendre l'évaluation plus efficace pour la réussite de tous**

Si l'on se souvient que la mission première de tout pédagogue est de faire progresser tous les élèves, il n'est pas certain qu'offrir les mêmes évaluations à tous les élèves soit la façon la plus efficace d'y parvenir ; la différenciation pédagogique se manifeste aussi dans les temps dédiés à l'évaluation tout particulièrement quand celle-ci a pour objectif de mesurer les progrès des élèves (Cf. : l'alinéa du référentiel de compétences professionnelles : *Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation*).

Toute évaluation doit posséder deux caractéristiques essentielles :

- elle doit être juste et tenir compte des inégalités entre élèves et chercher à les réduire.
- elle doit être efficace et en adéquation avec les besoins du citoyen du XXI<sup>ème</sup> siècle.

### **Aider l'élève à utiliser les évaluations pour progresser**

Le nouveau référentiel des compétences professionnelles précise (alinéa P5) : *Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation*. Il s'agit donc, dans le cadre d'une pédagogie de projet, de donner aux élèves les clefs lui permettant d'identifier le rôle des différentes évaluations qui lui seront proposées et, dans une démarche formatrice, de lui permettre d'en comprendre le sens, de se positionner (sur des objectifs fixés, sur des compétences attendues, etc.) et de mesurer ses progrès d'une évaluation à l'autre.

## LA FICHE DU GUIDE DES BONNES PRATIQUES

### AXE 2 : FAIRE DE L'ÉVALUATION UN LEVIER POUR FAVORISER LA RÉUSSITE DE L'ÉLÈVE

OBJECTIFS	RECOMMANDATIONS
<b>Distinguer évaluation au service des apprentissages et notation</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Développer la pratique de toutes les formes d'évaluation.</b> Évaluer ce n'est pas toujours noter, cela sert aussi à diagnostiquer, former, certifier... Cela se pratique à l'oral, à l'écrit, en TP, par l'observation, l'écoute...</li> <li>2. <b>Exploiter de plus en plus la référence aux compétences pour évaluer</b> dans toutes les disciplines. On peut s'appuyer sur les pratiques de certaines d'entre elles et sur les dispositifs existant notamment en collège (B2i, socle commun, LV ...). <i>Évaluer une compétence se fait en termes d'acquisition et non de notation chiffrée.</i></li> </ol>
<b>Utiliser les évaluations pour construire les apprentissages</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Diagnostiquer régulièrement</b> en s'aidant notamment des outils qui existent (évaluations nationales, livret de compétences, banquoutils...) et de la réflexion des autres disciplines.</li> <li>2. <b>Introduire des évaluations formatives plus fréquentes</b> au cours des phases d'apprentissage.</li> <li>3. <b>Se concerter dans les équipes pédagogiques</b> pour :               <ol style="list-style-type: none"> <li>a. croiser les regards sur les élèves (la référence aux compétences est une ressource à ce niveau).</li> <li>b. prévoir des stratégies communes : ajuster les pratiques dans la classe, Aide Individualisée, travail en modules, PPRE...</li> </ol> </li> </ol>
<b>Rendre l'évaluation plus efficace pour la réussite des élèves</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Prévoir une gradation dans la difficulté</b>, dans le temps et dans chaque évaluation sommative.</li> <li>2. <b>Expliciter avec clarté les consignes données aux élèves</b> (prendre conscience de l'implicite dans les formulations).</li> <li>3. <b>Les évaluations bilans ne doivent porter que sur les apprentissages réalisés.</b></li> </ol>
<b>Aider l'élève à utiliser les évaluations pour progresser</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Permettre à l'élève de mieux comprendre ce qu'on attend de lui :</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>a) En précisant au préalable les points sur lesquels porte l'évaluation et ses critères</li> <li>b) En explicitant les consignes et en incitant l'élève à les reformuler.</li> <li>c) En explicitant ce que l'élève a réussi et ce qu'il doit faire pour progresser.</li> </ol> </li> <li>2. <b>Éclairer systématiquement, dans le cas d'une évaluation sommative chiffrée, la note ou la moyenne par un commentaire sur la maîtrise par l'élève des compétences mises en jeu.</b></li> </ol>